

## Appel à candidature Maraîcher(s) BIO / Val de Saône (21) :

**Vous projetez de vous installer en maraîchage biologique, le GFA Terre et Partage vous propose un terrain certifié BIO situé en Bourgogne Franche Comté sur la commune des Maillys, en Côte d'Or.**

### Contexte :

36 citoyens ont engagé une initiative pour faire vivre une agriculture paysanne, locale, saine ! Cette démarche commune a permis le montage d'un GFA (Groupement Foncier Agricole) devenu propriétaire d'un terrain situé sur la commune des Maillys (21 130). Le GFA Terre et Partage souhaite favoriser l'installation d'agriculteurs en bio, le terrain étant conventionné AB. Le projet s'inscrit plus largement dans l'économie sociale et solidaire dans le domaine de l'agriculture.

Cette terre a vocation maraîchère, cultivée ces 4 dernières années, est située entre un bois, une réserve ornithologique et des cultures conventionnelles. Cette parcelle a fort potentiel est disponible pour un démarrage à partir de fin **septembre 2017** et une récolte possible certifiée Bio en 2018.

Nous souhaitons principalement favoriser l'approvisionnement en produits biologiques locaux distribués en circuit-court (marchés / AMAP /,...).

### Contexte d'installation :

Vous pouvez construire votre projet permettant d'écouler vos produits, notamment grâce à un réseau de solidarité mobilisé autour du GFA qui expriment une demande en produits BIO.

Vous pourrez bénéficier, au besoin, de l'appui technique et des compétences des gérants du GFA comme les conseils d'un agriculture/éleveur en BIO depuis 50 ans, un accompagnement au montage de votre projet ou un appui en comptabilité...

Si vous souhaitez habiter à proximité, le GFA pourra vous aider dans la recherche de logement.

### **Terrain :**

Parcelle d'une superficie totale de 4,91 hectares. Le terrain est actuellement en prairie sur 1 hectare et 3 hectares en culture d'engrais vert. Exposé sud-ouest et protégé au nord par un cordon forestier. Le terrain est plat, sans restanque et d'un seul tenant. 2 puits et 2 serres sont présents.

Sont à disposition :

- un terrain pour les cultures de plein champ de 4 hectares,
- **2 serres** déjà montées par la maraîchère précédente (plastique à remplacer) type serre à tabac pouvant accueillir du matériel tracté et des systèmes d'irrigation. Environ 0,4 hectares de serres et contours.
- 0,4 hectares de bois et chemins
- Pas de logement d'habitation possible sur le terrain (il existe un arrêté préfectoral indiquant que cette parcelle fait partie d'un plan des risques inondables bien que les crues sont rares et statiques).

### **Candidat(s) recherché(s):**

- Maraîcher bio en priorité, BPREA maraîchage souhaité
- et/ou expériences à détailler dans le dossier de candidature
- Avoir connaissance du parcours à l'installation
- Autonomie

Par une démarche d'entraide et de travail collectif, le GFA pourra louer à plusieurs porteurs de projet au regard des candidatures.

### Conditions de production recherchées :

- Production certifiée en Agriculture Biologique
- Favoriser les circuits-courts de vente et locaux
- Les projets en permaculture sont les bienvenus

**Bail Envisagé :** Bail rural environnemental. Loyer à définir.

### Candidature

Si vous souhaitez postuler comme porteur de projet, merci de nous envoyer un CV et une lettre de motivation avec la description globale de votre projet et tous compléments que vous jugez utiles, **par mail aux gérants du GFA :**

[gerantsgfaterreetpartage@gmail.com](mailto:gerantsgfaterreetpartage@gmail.com)

Pour toutes questions ou informations complémentaires, n'hésitez à prendre contact avec nous par email.